



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Évaluation du bachelier en Comptabilité

2016-2017

RAPPORT D'ÉVALUATION

Institut Reine Astrid – Promotion Sociale (IRAM PS) de Mons

Comité des experts :

Mme Micheline Claes, présidente

M. Bademba Bah, M. Philippe Bockiau, M. Philippe Germak, experts

27 juin 2017

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2016-2017 à l'évaluation du bachelier en Comptabilité. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné¹, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 19 et 20 janvier 2017 à l'Institut Reine Astrid promotion sociale (IRAM PS) de Mons. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'autoévaluation de l'établissement et à l'issue des entretiens et des observations *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les personnes rencontrées au cours de la visite : deux représentants des autorités académiques, dix-huit membres du personnel, douze étudiants, quatre diplômés et trois représentants du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport revient successivement sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES² (sur lequel s'est basé l'établissement pour mener son autoévaluation) :

- 1 la gouvernance et la politique qualité ;
- 2 la pertinence du programme ;
- 3 la cohérence interne du programme ;
- 4 l'efficacité et l'équité ;
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue.

Enfin, le rapport se termine par une synthèse des forces, points d'amélioration, opportunités et risques, ainsi que des principales recommandations.

Ce rapport a pour objectif d'aider l'établissement à construire son propre plan d'amélioration et de mettre à disposition d'un large public une information sur le programme d'études évalué.

¹ Composition du comité des experts et bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres disponibles sur : http://aeqes.be/experts_comites.cfm (consulté le 20 mars 2017).

² AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246 (consulté le 20 mars 2017).

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Institut Reine Astrid –Promotion sociale (IRAM) est un établissement d'enseignement de promotion sociale du réseau libre confessionnel (SEGEC), cohabitant depuis peu dans les mêmes locaux que la HELHa Mons sur le nouveau campus de la Chaussée de Binche à Mons.

L'IRAM PS propose des formations de niveau secondaire et du supérieur dont plusieurs bacheliers dans différentes catégories : droit, informatique, bibliothécaire documentaliste ou encore comptabilité, objet du présent rapport.

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

[Politique de gouvernance de l'établissement]

- 1 L'établissement répond aux valeurs développées par la promotion sociale : répondre à la demande en formation des entreprises et valoriser l'épanouissement des individus. La direction est singulièrement attentive à la dimension particulière du public de la promotion sociale.
- 2 La gestion de l'établissement repose sur une équipe de direction et administrative soudée, qui travaille de manière collégiale entre la direction, sous-direction et coordination qualité.
- 3 L'équipe de direction de l'établissement a construit une base de gouvernance de la qualité, dont elle a clairement perçu les avantages. Cette démarche bénéficie de l'appui d'une coordinatrice qualité motivée qui dispose d'un temps partiel entièrement dédié à sa tâche. Elle est demandeuse de pouvoir améliorer sa pratique par une formation professionnelle, afin d'adopter une approche plus formalisée, notamment en matière d'exploitation des résultats des enquêtes.
- 4 La démarche qualité mise en place depuis 2012 s'inscrit dans un réel souci d'amélioration continue -tant sur le plan pédagogique et administratif que sur le plan humain- pour l'ensemble des sections de l'IRAM Promotion Sociale. Ces actions sont basées, notamment, sur les recommandations formulées lors des évaluations externes précédentes.
- 5 La coordinatrice qualité exerce une fonction spécifique à l'égard des étudiants (devoir d'information, suivi des parcours personnels, remédiation pour les étudiants en décrochage...) Elle joue également un rôle auprès des enseignants et du personnel administratif : elle remplit une fonction de dialogue et est une interface indispensable aux différentes parties prenantes impliquées dans la démarche qualité.
- 6 Depuis 2012, un effort particulier a été mis en place pour formaliser et mettre en réseau un certain nombre de procédures concrètes, notamment sur la plateforme intranet, qui ont déjà démontré leur utilité.
- 7 Le comité s'inquiète toutefois du faible taux de diplomation à l'issue du programme, qui pose très clairement la question de sa viabilité sous sa forme actuelle à l'horizon 2020, en raison des dispositions du décret « Paysage ». ³ A l'heure actuelle, la direction apparaît consciente du danger et explore différents scénarios. Cependant, la réflexion sur les pistes à explorer pour faire face à cette menace ne semble pas très avancée et l'ensemble du personnel ne semble pas conscient de la réalité de l'enjeu.

³ Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études (disponible en cliquant [ici](#)). Une brève description de ce décret est présentée dans : AEQES, « l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles », Bruxelles, 2016, page 14 (disponible [ici](#)). Y est mentionné une obligation de coorganisation, à l'horizon 2020, pour les filières qui n'atteindraient pas une moyenne, sur les cinq dernières années, de dix diplômés par an.

[Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme]

- 8 L'équipe enseignante est informée et sensibilisée à la démarche qualité, pour laquelle elle semble éprouver de l'intérêt.
- 9 Les mots clés de la démarche qualité sont la communication, l'écoute, l'évaluation des programmes... Pour la direction, la communication reste une qualité primordiale pour entretenir une bonne relation entre et avec toutes les parties intégrées dans la vie de l'IRAM PS et l'extérieur.
- 10 Il n'existe pas de coordination de section qui permettrait de réfléchir à une meilleure structuration des unités d'enseignement (UE) et de consolider les liens pédagogiques entre professeurs. Il n'est pas toujours aisé pour les enseignants de se rencontrer régulièrement, en raison également de la nature même de l'enseignement de promotion sociale. En outre, une coordination de section formalisée permettrait de répartir plus uniformément certaines charges entre enseignants, dans un contexte de forte concentration sur un nombre limité de professeurs (voir ci-dessous).
- 11 Le rôle des étudiants dans -et leur intérêt pour- le processus qualité apparaît limité en dehors de la présente évaluation externe, notamment en raison de l'absence d'un système de délégués de classes.

[Élaboration, pilotage et révision périodique du programme]

- 12 Comme tout établissement d'enseignement de promotion sociale, l'établissement est tributaire des révisions des dossiers pédagogiques. Toutefois, de par son investissement important dans les différentes instances de l'enseignement de promotion sociale, l'équipe de direction a pu participer à la dernière révision du dossier pédagogique du bachelier en Comptabilité.
- 13 L'établissement offre la possibilité de procéder à une évaluation des enseignements par les étudiants, ce qui représente un outil appréciable pour le pilotage du programme. Toutefois, la façon dont est menée cette évaluation ne semble pas optimale. En effet, il existe des craintes parmi les étudiants quant au potentiel manque de confidentialité lié au mode de collecte (lieu, présence des enseignants, timing...). De plus, il n'existe pas de retour systématique vers les étudiants et de suivi des remarques exprimées par ceux-ci auprès des enseignants. Il existe, comme souvent, une réticence de certains enseignants quant à l'utilisation qui pourrait être faite de ces résultats. La responsable qualité étudie une solution informatique de collecte et de traitement des données pour améliorer le taux de réponse et la pertinence du programme. Elle tente de développer elle-même un suivi des résultats pour améliorer les analyses.

[Information et communication interne]

- 14 Il existe de nombreux canaux de communication interne. Il s'agit d'une communication de proximité qui fonctionne bien grâce notamment à la taille réduite de l'équipe.
- 15 L'emménagement de l'établissement dans ses nouveaux locaux offre des lieux de rencontre entre les différentes parties favorables à une communication efficace.

RECOMMANDATIONS

- 1 Elaborer et formaliser sans attendre la stratégie pour faire face à la menace d'une perte d'habilitation du programme à l'horizon 2020.
- 2 Poursuivre vers une numérisation du mode de collecte des évaluations des enseignements par les étudiants.
- 3 Assurer une forme de suivi envers les étudiants des consultations sur les enseignements menées auprès des étudiants –même si cela ne doit pas impliquer la transmission automatique et exhaustive des résultats des consultations aux étudiants.
- 4 Poursuivre les efforts en vue d'une professionnalisation de la fonction de coordinatrice qualité par l'utilisation des ressources en termes de formation et assistance de la part du réseau.
- 5 S'interroger sur l'opportunité de recourir à d'autres plates-formes de partage utilisées par d'autres établissements d'enseignement supérieur.

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

[Appréciation de la pertinence du programme]

- 1 Les enseignants et certains étudiants participent fréquemment à des séminaires professionnels de l'UHPC, ce qui représente indéniablement un outil au service de l'amélioration de la pertinence du programme et assure un contact régulier entre les étudiants et le monde du travail du chiffre. Cette participation débouche sur une attestation de fréquentation. Il conviendrait de faire profiter l'ensemble des étudiants de cet apport et notamment ceux qui ne peuvent s'y rendre en raison de leur emploi.
- 2 A l'heure actuelle, les stages sont trop courts pour rendre les stagiaires attractifs pour les employeurs et pour représenter une réelle plus-value pour les étudiants sur le marché de l'emploi par la suite. Les étudiants – candidats stagiaires- de l'EPS souffrent en outre de la concurrence de l'enseignement de plein exercice qui propose une formule de stage plus longue et donc plus attractive pour les employeurs. Il est toutefois possible de coupler les stages d'insertion et d'intégration en un seul, plus attractifs et pertinents. Cette possibilité n'est pas appliquée de manière systématique, même si elle est encouragée par le corps professoral et est couverte par la direction.
- 3 Les maîtres de stage remplissent une grille d'évaluation des stagiaires qu'ils accueillent mais il ne semble pas que les informations récoltées à cette occasion soient systématiquement exploitées en vue d'une amélioration de la pertinence du programme. Il n'y a pas de contact systématique avec le maître de stage durant le stage. Or, dans le système fortement centralisé par le dossier pédagogique de la promotion sociale, les contacts avec les employeurs lors des stages représentent une occasion importante de mise à jour des contenus des cours.
- 4 La recherche des stages semble très orientée vers des petites structures de type « fiduciaire » -même s'il semble qu'il existe également une ouverture vers les administrations publiques- qui sont généralement plus attirées par des étudiants ayant un bon niveau en fiscalité. Cette stratégie apparaît dès lors peu cohérente avec l'option « Gestion » offerte à l'IRAM et nécessiterait sans doute une réflexion approfondie sur base des données collectées auprès des employeurs.
- 5 Dans le même ordre d'idées, si les débouchés recherchés s'orientent plutôt vers les entreprises, la pratique des langues devient un élément important, qui ne semble pas faire l'objet d'une stratégie spécifique de la part de la section à ce jour.
- 6 Certains cours de première importance connaissent des lacunes : le contenu est soit insuffisamment poussé et trop théorique, soit n'est pas toujours à jour. L'absence de professionnels de la profession ou « experts » peut expliquer ces légers manques.
- 7 Le manque d'adéquation entre l'académique et le professionnel est souligné par les maîtres de stage qui soulignent le manque d'équilibre entre théorie et pratique tout autant que le manque d'apprentissage à la transversalité des matières.
- 8 En termes de pertinence, les outils informatiques sont diversifiés mais tous les étudiants ne disposent pas pour leur PC personnel des licences pour les logiciels professionnels. Dans ces conditions les exercices

pratiques existent certes mais pourraient être améliorés. En particulier il est à noter, pour une option Gestion, l'absence de logiciels de type PGI /ERP qui sont présents dans toutes les entreprises grandes ou moyennes.

- 9 L'établissement n'entretient pas de rapports formels avec ses étudiants diplômés, qui pourraient pourtant représenter une source d'information et de motivation auprès des étudiants actuels.

[Information et communication externe]

- 10 L'établissement semble bénéficier d'une bonne réputation auprès du monde professionnel, des entreprises et services publics qui accueillent les étudiants en stage.

11 La communication externe de l'établissement s'effectue via différents canaux et notamment grâce à un site internet clair et offrant de nombreuses informations. L'offre d'enseignement supérieur y est particulièrement bien présentée. Le site dispose, en outre, d'un très bon référencement sur les moteurs de recherche. Il est dommage que dans la rubrique « Que sont-ils devenus ? » aucun diplômé du bachelier en Comptabilité ne vienne côtoyer les autres diplômés de l'IRAM.

- 12 L'établissement dispose d'une identité visuelle clairement définie, très cohérente et identifiable. Sa refonte récente a d'ailleurs fait l'objet d'une démarche participative incluant les étudiants.

RECOMMANDATIONS

- 1 Analyser les parcours des anciens étudiants du bachelier pour améliorer l'adaptation du programme aux débouchés professionnels et aux attentes des employeurs.
- 2 Offrir aux étudiants l'accès aux outils informatiques des métiers de la comptabilité, qu'ils soient exercés en fiduciaire, en entreprise ou dans les services publics.
- 3 Mettre en place des contacts avec les maîtres de stage durant le stage et exploiter systématiquement leurs retours en vue d'une amélioration de la pertinence du programme.
- 4 Effectuer un retour pédagogique pour les étudiants qui ne peuvent pas se libérer par des exposés des enseignants ou des étudiants qui ont participé aux séminaires.
- 5 Veiller à un plus grand équilibre du corps professoral avec une intervention accrue de professionnels – éventuellement au sein des cours-, afin de mieux appréhender les exigences du terrain.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

[Acquis d'apprentissage du programme]

- 1 Les acquis d'apprentissage sont, comme dans tout établissement de promotion sociale, définis par le dossier pédagogique, de manière centralisée, en inter-réseau. Ceux-ci sont néanmoins adaptés par les enseignants dans la fiche descriptive de chaque UE et traduisent de manière plus concrète leurs attentes. Ces fiches sont disponibles pour la plupart sur la plateforme internet.

[Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés]

- 2 Les étudiants bénéficient d'un encadrement de qualité pour la préparation de leur épreuve intégrée (EI). Cet encadrement inclut plusieurs réunions préparatoires, une information administrative accessible, un suivi de la part des enseignants, l'organisation de présentations blanches dans le cadre d'une unité de formation et la mise en place d'échéances clairement définies. Les étudiants ont également la liberté de faire appel à différents promoteurs en fonction des disponibilités et/ou de l'expertise des uns et des autres.
- 3 Les rencontres effectuées par les étudiants lors des séminaires de formation peuvent également représenter une opportunité de susciter des sujets d'EI.
- 4 Néanmoins, nombre de sujets choisis pour l'épreuve intégrée nous apparaissent trop descriptifs, malgré la demande claire d'une approche critique exprimée dans le dossier pédagogique.
- 5 Les étudiants sont demandeurs de supports produits par les enseignants et/ou de conseils bibliographiques pour la totalité de leurs cours. L'utilisation de la plateforme par les enseignants n'est pas non plus généralisée.
- 6 La recherche d'un stage reste une étape difficile pour les étudiants, au point qu'il existe un risque pour ceux-ci de choisir un stage sans intérêt pour eux. Les étudiants peuvent toutefois bénéficier des contacts établis lors des séminaires auxquels ils participent à l'initiative de leurs enseignants.
- 7 La communication vers les maîtres de stages ne semble pas optimale. A ce jour, il n'existe pas de document qui formalise les attentes en termes d'accueil et/ou les consignes données aux étudiants (type de tâches à effectuer...). En outre, le contact avec le maître de stage se fait uniquement *a posteriori*, ce qui empêche une mise au point en cours de stage. Les visites sur place ne sont pas systématiques.
- 8 Si l'encadrement du stage existe, la relation avec les maîtres de stage durant l'exercice pourrait être mise à profit pour rééquilibrer le manque de pratique des cours. Une déclinaison plus pratique et transversale de l'épreuve intégrée, en associant systématiquement le stage au choix du sujet et les maîtres de stage aux jurys de l'EI, pourrait combler ce manque.

9 Les étudiants utilisent peu les ressources documentaires à leur disposition –notamment la bibliothèque (voir ci-dessous « ressources »)-, ce qui peut poser question sur un certain manque de sensibilisation à l'autonomisation des étudiants dans le cadre des cours.

[Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

10 Le bachelier en Comptabilité « Gestion » est organisé en trois ans minimum. Rares sont ceux qui parviennent à finaliser le programme dans le temps imparti, souvent en raison des impératifs liés à la vie de famille et professionnelle inhérents aux étudiants de promotion sociale. Beaucoup d'entre-eux ne dépassent pas les premiers mois de la formation.

11 Le comité constate qu'il existe un risque de décrochage accru dans la « dernière ligne droite », en raison de l'agencement de la dernière année, et peut être favorisé par le fait que le travail sur l'EI n'est pas entamé de façon formelle plus tôt.

[Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

12 Les jurys de défense des épreuves intégrées sont composés de membres internes et externes. Ceux-ci disposent d'une grille d'évaluation critériée qui permet de motiver la note donnée.

13 Si les modalités d'évaluation sont exposées clairement aux étudiants, le Comité n'a pas pu se faire une opinion sur le niveau d'exigence académique dans les différentes UE.

RECOMMANDATIONS

- 1 Créer une banque de données des entreprises qui accueillent des stagiaires et envisager sa mutualisation au niveau de l'établissement, voire avec la HELHa.
- 2 Préciser et formaliser les consignes régissant les relations entre le stagiaire et le maître de stage.
- 3 Encourager les étudiants à s'orienter plus systématiquement vers des environnements professionnels différents (entreprises publiques, multinationales...)
- 4 Sensibiliser les étudiants à l'esprit critique de la thématique dans le cadre de leur choix de sujet pour l'épreuve intégrée.
- 5 Systématiser la diffusion sur la plateforme Internet des supports de cours, des conseils bibliographiques ainsi que les sujets des examens ou contrôles et former à cet effet les professeurs.
- 6 Poursuivre la politique d'encadrement des épreuves intégrées mais envisager d'avancer sa mise en place formelle, de façon à prévenir le décrochage en dernière année.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

[Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)]

- 1 La majorité des cours est assurée par un nombre limité d'enseignants, (majoritairement statutaires, pour un seul enseignant « expert »). Cependant, les enseignants maintiennent pour la plupart une activité professionnelle, ce qui participe à l'actualisation de leurs connaissances.
- 2 Les possibilités de formation continuée offertes par le réseau sont d'ordre pédagogique et les enseignants doivent assurer par eux-mêmes leur mise à jour technique. Ils peuvent pour ce faire bénéficier de formations proposées par des associations professionnelles.
- 3 La mutualisation des enseignants avec les autres formations de l'IRAM permet de disposer de compétences précieuses mais ne facilite pas la constitution d'une équipe totalement impliquée dans le bachelier en Comptabilité.

[Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)]

- 4 Depuis son installation sur le campus de la chaussée de Binche, l'IRAM bénéficie de locaux de très grande qualité qu'il partage avec la Haute École Louvain en Hainaut (HELHa), offrant un environnement de travail de grande qualité pour les enseignants et les étudiants.
- 5 L'établissement bénéficie d'un parc informatique de qualité grâce au partenariat établi avec la HELHa. *A contrario*, on peut s'étonner de la relative faiblesse des logiciels de comptabilité utilisés dans la section, tels que « Popsy », qui n'est pas représentative des usages de la profession. Comme noté plus haut, un effort doit être réalisé dans la mise à disposition des outils informatiques adaptés aux métiers de la comptabilité.
- 6 Les étudiants du bachelier en Comptabilité de l'IRAM bénéficient d'accès à la bibliothèque de la HELHa, qui est située dans le même bâtiment et propose un choix large et pertinent de ressources. Cet accès représente un avantage certain et peu répandu dans l'enseignement de promotion sociale. Toutefois, à l'heure actuelle, cette ressource précieuse est sous exploitée par les étudiants, ce qui peut résulter soit d'un manque d'information envers les étudiants, soit d'un manque d'encouragement à utiliser ces ressources. Les enseignants doivent pouvoir tirer profit de l'accès à cette bibliothèque pour améliorer la qualité de l'enseignement en formant leurs étudiants à l'utilisation des ressources documentaires.

[Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants]

- 7 A l'heure actuelle, il n'existe pas de moyens formalisés pour une aide à la réussite des étudiants, outre l'assistance qui peut être proposée en début d'année au travers de cours préparatoires aux tests d'admission. Les enseignants apparaissent néanmoins attentifs aux difficultés de leurs étudiants
- 8 Il existe un service de valorisation de l'expérience professionnelle ou du parcours académique qui fait l'objet d'une procédure formalisée. Les étudiants potentiels sont informés de son existence, notamment lors des journées portes ouvertes organisées par l'établissement.
- 9 En l'absence d'un coordinateur de section officiel, il n'existe pas de personne relais désignée, en mesure d'aiguiller les étudiants en décrochage.
- 10 En ce qui concerne les stages, une base de données ou un système de partenariats avec des entreprises de la région pourraient garantir une meilleure égalité de traitement entre les candidats stagiaires et faire en sorte que les étudiants ne soient pas tributaires du réseau des enseignants, ce qui pose la question de la pérennisation de ces contacts. En outre, les étudiants en comptabilité pourraient profiter des contacts établis dans d'autres programmes de l'IRAM, voire de la HE.

[Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

- 11 Pour mesurer la satisfaction des étudiants, l'analyse des questionnaires d'évaluations remis par la coordonnatrice qualité aux étudiants en fin d'unité d'enseignement permet aux enseignants de se remettre en question et éventuellement d'adapter leur planification, leur matière et/ou leur(s) méthodologie(s).
- 12 Les données factuelles sur les abandons des étudiants sont mesurées mais l'analyse des causes reste très subjective et le besoin d'une approche plus précise et chiffrée est ressenti par l'Établissement. De même, la connaissance des parcours des étudiants, diplômés ou non à la sortie de l'IRAM, devient une préoccupation.

RECOMMANDATIONS

- 1 Encourager les étudiants à utiliser les ressources de la bibliothèque par une communication accrue sur les possibilités offertes et par une formation systématique à l'utilisation de ces ressources auprès des étudiants et des enseignants.
- 2 Poursuivre les efforts en vue d'une ouverture plus large de la bibliothèque.
- 3 Faire remplir par les étudiants des questionnaires d'évaluation pour toutes les UE. Utiliser l'outil informatique pour faciliter et anonymiser ces évaluations.
- 4 Faire des enquêtes sur le devenir des étudiants après leur formation (à un, deux ans...)

Critère 5

L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

[Méthodologie de l'autoévaluation]

- 1 La préparation de l'autoévaluation a fait l'objet d'une préparation collégiale et même d'une réelle co-écriture, ce qui est rare. Elle a même impliqué au moins un ancien étudiant/professionnel ainsi que deux étudiants actuels.

[Analyse SWOT]

- 2 La SWOT est réaliste et tient compte des observations de toutes les parties prenantes qui se sont impliquées dans cette réflexion d'ensemble.
- 3 L'analyse SWOT reprend systématiquement les 5 critères de l'AEQES.

[Plan d'action et suivi]

- 4 Le plan d'action est complet et comporte un calendrier précis, ainsi que des responsables pour les actions prévues.
- 5 Le plan d'action ne fait pas référence et ne s'articule pas aux axes de la politique : Missions-Visions-Valeurs. Il fait surtout références à l'analyse SWOT. Les objectifs du plan d'action apparaissent, dès lors, déjà, comme des actions.

RECOMMANDATIONS

- 1 Mettre en œuvre les priorités et les communiquer aux différents intervenants pour davantage les impliquer dans le développement d'une stratégie fixée ensemble et de commun accord
- 2 Développer des outils simples d'analyse permettant de mettre en place quelques indicateurs clefs de développement et de performance.
- 3 « Rattacher » le plan d'action aux valeurs de l'institution pour bien montrer la stratégie à long terme de l'IRAM

CONCLUSION

L'IRAM présente des qualités soulignées par les différentes parties prenantes et a enclenché une réelle démarche qualité qui semble disposer de tous les outils et le soutien nécessaires à la poursuite de son développement de manière positive.

Toutefois, le bachelier en Comptabilité fait face à un défi important et devra trouver les ressorts nécessaires à l'amélioration de son taux de diplomation. Face à cette menace, l'établissement doit définir une stratégie cohérente et réaliste et s'appuyer sur l'ensemble des parties prenantes pour la réaliser. La vision de l'IRAM doit être déclinée en stratégie, en objectifs et enfin en plan d'action concret afin que tous les utilisateurs comprennent la façon dont l'IRAM s'inscrit dans le long terme.

En termes de pertinence, la réponse apportée aux besoins de la profession doit se co-construire entre professeurs académiques et professeurs experts-associés et issus des milieux professionnels pour mieux appréhender la nécessité d'un meilleur équilibre entre théorie et pratique et pour davantage développer la transversalité des matières abordées. La formation continue des professeurs académiques doit être encouragée et soutenue financièrement.

Quant à l'efficacité et l'équité, des réalisations concrètes existent et sont soulignées par les étudiants qui soulignent la disponibilité et l'écoute des professeurs, du personnel administratif et de la direction. Des améliorations peuvent être apportées en fonction des possibilités de dégager des moyens financiers à cet effet.

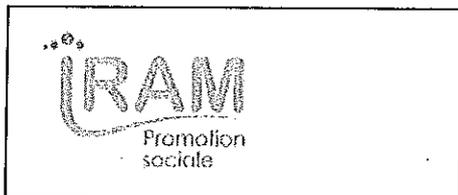
EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none">⇒ Disponibilité des professeurs⇒ Proximité de l'école⇒ L'ambiance et l'entente entre les enseignants, le personnel administratif et la direction⇒ L'ouverture vers le monde des associations professionnelles⇒ Les efforts entrepris pour l'assistance au décrochage	<ul style="list-style-type: none">⇒ Le contenu et la mise à jour des cours⇒ Un meilleur équilibre entre théorie et pratique durant les cours⇒ Une amélioration dans la transversalité entre certaines matières⇒ Une meilleure utilisation des logiciels professionnels du domaine comptable (fiduciaire, entreprises petites, moyennes et grandes, publiques ou privées).⇒ Le dialogue avec les maîtres de stage pour avoir un suivi des demandes des employeurs⇒ L'articulation vision, politique qualité et plan d'action

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none">⇒ Possibilité d'effectuer un rapprochement avec un établissement de PS de proximité au travers d'un complément « fiscalité » souligné comme trop faible notamment pour ceux qui se destinent à aller travailler en fiduciaire⇒ Co-diplomation avec une HE en créant un bac ou une option complémentaire en horaire décalé⇒ L'accès possible aux outils du pôle hainuyer⇒ Partenariat avec des organismes en charge de l'emploi et de la formation des publics cibles de la promotion sociale (CEFORA, IFAPME ? ...)	<ul style="list-style-type: none">⇒ La concurrence de PS similaires sur un espace territorial réduit⇒ La suppression de la section après 2020⇒ Une digitalisation du métier qui imposerait de pouvoir former les étudiants à plus d'informatique⇒ Une transformation des métiers vers le conseil davantage que la pure technique comptable

Récapitulatif des recommandations

- ⇒ Elaborer et formaliser sans attendre la stratégie pour faire face à la menace d'une perte d'habilitation du programme à l'horizon 2020.
- ⇒ Poursuivre vers une numérisation du mode de collecte des évaluations des enseignements par les étudiants et leur assurer un suivi.
- ⇒ Poursuivre les efforts en vue d'une professionnalisation de la fonction de coordinatrice qualité par l'utilisation des ressources en termes de formation et assistance de la part du réseau.
- ⇒ Analyser les parcours des anciens étudiants du bachelier pour améliorer l'adaptation du programme aux débouchés professionnels et aux attentes des employeurs.
- ⇒ Offrir aux étudiants l'accès aux outils informatiques des métiers de la comptabilité, qu'ils soient exercés en fiduciaire, en entreprise ou dans les services publics.
- ⇒ Mettre en place des contacts avec les maîtres de stage durant le stage et exploiter systématiquement leurs retours en vue d'une amélioration de la pertinence du programme.
- ⇒ Créer une banque de données des entreprises qui accueillent des stagiaires et envisager sa mutualisation au niveau de l'établissement, voire avec la HELHa.
- ⇒ Préciser et formaliser les consignes régissant les relations entre le stagiaire et le maître de stage.
- ⇒ Sensibiliser les étudiants à l'esprit critique de la thématique dans le cadre de leur choix de sujet pour l'épreuve intégrée.
- ⇒ Systématiser la diffusion sur la plateforme Internet des supports de cours, des conseils bibliographiques ainsi que les sujets des examens ou contrôles et former à cet effet les professeurs.
- ⇒ Encourager les étudiants à utiliser les ressources de la bibliothèque par une communication accrue sur les possibilités offertes et par une formation systématique à l'utilisation de ces ressources auprès des étudiants et des enseignants.
- ⇒ Articuler le plan d'action avec la Vision.



Évaluation du bachelier en
Comptabilité
2016-2017

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère	Rubrique ¹	Point ²	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique
dont dépend la section

Waterlot Béatrice, directrice

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'autoévaluation

Lai Valeria,
coordonnatrice qualité

¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations »).

² Mentionner le numéro précédant le paragraphe.